

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

DELIBERATION N°2023.00200

**SALON DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ET DE L'ALIMENTATION DE LA
LOIRE 2023 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION VERTS DE TERRE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 57

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ,
M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 mai 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230511-D2023002000

Date de mise en ligne : 24 mai 2023

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET,
M. Frédéric DURAND, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Patrick MICHAUD, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

SALON DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ET DE L'ALIMENTATION DE LA LOIRE 2023 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION VERTS DE TERRE

Plusieurs acteurs associatifs (de la Ferme Aux Quartiers, les AMAP de la Loire...) se sont regroupés et ont créé l'Association Verts de Terre début 2019, afin de permettre la tenue d'un Salon de l'Agriculture Paysanne sur le territoire métropolitain.

Organisé pour la première fois le dimanche 8 septembre 2019 au parc Joseph Sanguedolce à Saint-Etienne, le Salon a enregistré près de 3 000 entrées et 510 repas servis.

Fort du succès de ce premier événement, l'Association Verts de Terre a fait le choix de pérenniser la manifestation et d'organiser le Salon de l'Agriculture Paysanne de la Loire de façon bisannuelle. Une seconde édition s'est ainsi déroulée le dimanche 12 septembre 2021, qui a rassemblé 2 000 personnes, dans un contexte de pandémie.

La troisième édition du Salon est cette fois programmée sur un week-end entier, les samedi et dimanche 9 et 10 septembre 2023, sur le site du Puits Couriot à Saint-Etienne.

Cet événement, qui se veut à la fois festif, éducatif et informatif, entend sensibiliser le grand public aux enjeux d'une alimentation de qualité, inciter les consommateurs à s'approvisionner en produits locaux et donner à voir le travail mené par les acteurs engagés dans une démarche d'agriculture paysanne, soucieuse de l'environnement.

L'édition 2023 du Salon, renommé « Salon de l'Agriculture Paysanne et de l'Alimentation de la Loire », a pour thème principal « le combat et les propositions permettant à chacun(e) de choisir son alimentation et la façon de la produire ».

Comme lors des éditions précédentes, plusieurs activités sont envisagées :

- marché paysan ;
- conférences / débats ;
- ateliers culinaires ;
- village de l'agriculture paysanne ;
- exposition photos ;
- coin librairie et coin cinéma ;
- animations spécifiques à destination des enfants.

Une centaine de bénévoles devrait être mobilisée pour l'occasion.

En promouvant une alimentation saine, locale et durable pour tous, et en mettant en relation les différents acteurs du système alimentaire, l'évènement répond pleinement aux axes de travail identifiés dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) métropolitain, à savoir :

- axe 1 : maintenir l'agriculture de proximité et accompagner sa transition ;
- axe 2 : valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs ;
- axe 3 : réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation ;
- axe 4 : sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable.

Par ailleurs, la localisation même de la manifestation (quartier Tarentaize - Beaubrun) répond à l'envie de s'adresser à un public urbain, relativement éloigné du monde agricole, tout en s'inscrivant dans une forme d'éducation populaire.

L'Association Verts de Terre sollicite une subvention de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 4 000 € pour l'organisation de son salon. Le coût prévisionnel de cette manifestation s'élève à 26 850 € TTC.

Saint-Etienne Métropole propose d'allouer une subvention d'un montant de 2 500 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve et autorise le versement d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'Association Verts de Terre pour l'organisation du Salon 2023 de l'Agriculture Paysanne et de l'Alimentation de la Loire ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, destination PERIU, du budget Agriculture de l'exercice 2023.**

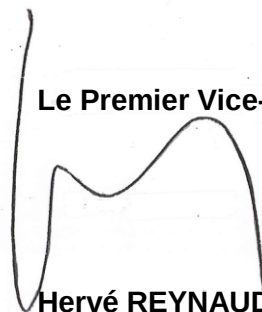
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD